



DÉCHETTERIES BIEN SE REPÉRER



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POSSÈDE UN RÉSEAU DE 3 DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES :



 **DÉCHETTERIE DES QUATRE ROUTES
À SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS - 02 51 65 62 72**



 **DÉCHETTERIE DU LANDREAU À
CHANVERRIÈRE - 02 51 63 03 14**



 **DÉCHETTERIE DU GRAND BOIS CHABOT
À SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE - 02 51 67 70 10**





MODALITÉS D'ACCÈS CARTE DE DÉCHETTERIE

Pour accéder aux trois déchetteries intercommunales, une carte est nécessaire. Elle est strictement personnelle.

POUR LES PARTICULIERS

Une carte est délivrée par foyer.

- La carte est créditée, tous les 1er janvier de chaque année civile, d'un forfait de douze passages. Chaque passage en déchetterie sera déduit automatiquement de votre crédit. Il est possible d'acheter des passages supplémentaires : 3€ les 5 passages.



Pour toute demande de carte à titre personnel ou professionnel, veuillez contacter la Communauté de Communes au 02 51 63 69 29.

POUR LES PROFESSIONNELS

Les professionnels ont la faculté de se doter d'une carte d'accès.

- Pour accéder à la déchetterie, le professionnel doit présenter sa carte. Le gardien, via une console portable, identifie le professionnel et quantifie les déchets à déposer. Le montant correspondant à l'apport est automatiquement calculé*.
- Un professionnel peut posséder plusieurs cartes et un seul compte. La première carte est gratuite, les suivantes sont facturées 6€ l'unité.

* Une facture est envoyée semestriellement.

Que dois-je déposer à la déchetterie ?



AMEUBLEMENT



AMIANTE / FIBROCIMENT*



BOIS



CARTONS



DECHETS DANGEREUX



DECHETS ULTIMES



DECHETS VERTS



DEEE



GRAVATS



MÉTAUX



PAPIERS



PLAQUES DE PLÂTRE



PLASTIQUES RIGIDES



PLASTIQUES SOUPLES



POLYSTYRÈNE



RÉUTILISATION REEMPLOI



TEXTILES



VERRE

* uniquement sur inscription à la déchetterie de La Verrie

JOURS

MATIN

APRÈS-MIDI

LUNDI	9h – 12h	14h – 18h
MARDI	Fermées	Fermées
MERCREDI	Fermées	14h – 18h
JEUDI	9h – 12h	Fermées
VENDREDI	Fermées	14h – 18h
SAMEDI	8h – 12h	14h – 18h